AES - INSCRIPTION 2024-2025

Informations concernant l'enfant				
Nom:	Prénom :			
Garçon Fille	Date de naissand	ce :		
Adresse :				
Degré scolaire à la rentrée :				
Langue/s parlée/s à la maison :				
Etat de santé				
Votre enfant souffre-t-il d'une allergie (alimentaire ou autre) ?	oui oui	non		
Si oui, laquelle :				
Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier ?	oui] non		
Si oui, lequel :	4 dd-4			
(Notre fournisseur ne peut garantir qu'aucune trace de lactos	e et de gluten ne	sera presente dans les plats prepares)		
Votre enfant souffre-t-il d'une maladie particulière ?	oui oui	non		
Si oui, laquelle :				
Votre enfant suit-il un traitement médical ?	oui oui	non		
Si oui, lequel :				
(L'administration de médicament, se fera uniquement sur la b	ase d'une ordonr	nance médicale)		
Votre enfant présente-t-il une particularité qui vous semble importante à signaler, par exemple un trouble de l'apprentissage ? Si oui, laquelle :	oui	non		



Accueil extrascolaire Corminboeuf

026 475 56 07 aes@corminboeuf.ch

Informations concernant les parents				
Parent 1 Autorité parentale :	Parent 2 Autorité parentale :			
Nom et prénom :	Nom et prénom :			
Adresse:	Adresse:			
Etat civil :	Etat civil :			
Tél. privé :	Tél. privé :			
Tél. prof. :	Tél. prof. :			
E-mail :	E-mail :			
Profession:	Profession :			
Taux d'activité :	Taux d'activité :			
Employeur:	Employeur:			



Accueil extrascolaire Corminboeuf

026 475 56 07

	aes@corminboeut.cn							
			Place	ment				
Inscription rég	ulière	L'enfant est placé toutes les semaines de la même manière.						
Inscription irré mensuelle	gulière	Pour les parents avec un travail qui engendre des horaires irréguliers. Un planning doit être transmis à l'AES jusqu'au 25 du mois précédant la demande de placement. Cela signifie que votre enfant doit être inscrit chaque mois. Une confirmation vous parviendra sous réserve de places disponibles.						
	Unité 1 07h00-08h00	Unité 2 08h00-11h40	Unité 3 11h40-13h30	Unité 4 13h30-15h15	Unité 5 15h15-17h00	Unité 6 Inscription devoirs *		
Lundi								
Mardi								
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi		FERMÉ						
* Sur inscription	ı, l'enfant a la p	nt pas ouvertes si au ossibilité de faire ses sonnelles lui permeti	s devoirs à l'AES s	sous surveillance,	sans aide directe.	L'enfant doit	être	en
		ı	Matériel à app	orter à l'AES				
• Une p	paire de chauss les enfants de Des habits	1H et 2H, un sac ave de rechange ette ou un chapeau						

Le sac sera stocké dans une armoire et à disposition du personnel en cas de besoin

Les enfants sortent par tous les temps et quotidiennement. Merci de les équiper en conséquence.

Merci de mettre le nom et le prénom sur toutes les affaires.



Accueil extrascolaire Corminboeuf

026 475 56 07 aes@corminboeuf.ch

Autorisations			
Photos et images			
Nous autorisons l'AES à util	iser des photos et images de n	otre enfant dans le	e cadre des activités liées à l'AES
(pas de publication internet)	oui oui	□ no	on
Communication par mail			
Nous autorisons l'AES à nou	us envoyer les différentes comr	munications duran	nt l'année scolaire par mail
oui non			
Personnes autorisées à ve	enir chercher mon enfant (en	plus des parents	<u>s)</u>
Nom et prénom :	Lien avec l'enfant :		
Nom et prénom :		Lien avec l'en	fant :
Nom et prénom :		Lien avec l'en	ıfant :
Le personnel de l'accueil i	ne s'occupe pas d'amener / c	chercher les enfa	nnts avant / après leurs activités extrascolaires.
Mon enfant est autorisé à re	ntrer seul :	oui oui	non
	Contact en cas d'ur	gence si pare	ents pas joignables
Nous demandons et autor	isons l'AES à prendre contac	ct avec la person	ne ci-dessous, en cas d'urgence, si les parents ne
Nom et prénom :			
No de téléphone :			
Lien avec l'enfant :			
		Remarques	
de bonne conduite et de la		tie intégrante de	de l'AES, de son règlement d'application, de la charte e l'inscription. Vous certifiez également que tous les
Date :	Signatures des re	eprésentants légau	ux:
Annexe : Charte de bonne	conduite de l'AES		



PHARMACIE DE L'AES

Les dispositions sont prises selon la directive du SEJ du 20 juillet 2016 concernant les pharmacies et les premiers soins. En cas de blessures légères, l'équipe éducative pourra utiliser :

• Une poche à glace



Des désinfectants



Des pansements.



En cas de douleurs, fièvre et/ou autres symptômes, les parents ou le représentant légal seront avertis et selon l'évaluation de l'état général de l'enfant, viendront le chercher pour l'emmener à la maison ou chez le médecin.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant sera isolé en attendant qu'un parent puisse venir le chercher le plus rapidement possible.

<u>L'administration</u> de médicaments se fera uniquement sur la base d'une ordonnance médicale, nous ne faisons pas d'automédication.

Si une maladie ou un accident amène à une situation d'urgence, le personnel appellera immédiatement les services d'urgences (médecin, ambulance, pompiers) et, en attendant, prodiguera les premiers soins. Les parents ou le représentant légal seront appelés le plus rapidement possible. Le recours aux services d'urgences sera à la charge des parents ou du représentant légal.

Pour ne pas être pris au dépourvu à l'arrivée des beaux jours, nous vous demandons de joindre au sac de vêtements de rechange (pour les 1H et 2H), une crème solaire, ainsi qu'une casquette ou un chapeau. Pour les enfants dès la 3H, nous vous proposons de déposer de la crème solaire dans le sac d'école de votre enfant. L'AES ne dispose pas de crème solaire.

Nous vous recommandons de crémer votre enfant avant de venir à l'école.

Date :	
Signature des parents :	

Merci aux parents de bien vouloir la lire avec votre enfant et la signer ensemble.



LA CHARTE DE BONNE CONDUITE DE L'AES DE CORMINBOEUF

Afin de favoriser un climat calme et détendu pour tous, des règles de vie sont appliquées à tous moments de la journée. Des repères sont importants dans la vie d'un enfant, car ils lui permettent de bien comprendre ce qui est attendu de lui et de connaître les limites du lieu d'accueil.

Les règles de vie



- Je respecte les personnes qui m'entourent, ainsi que le matériel.
- Je suis bienveillant-e.
- Je suis poli-e (bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci...)
- J'ai un comportement adéquat calme et non-violent
- J'écoute ce qu'on me dit
- Je m'exprime avec un vocabulaire adéquat



Pour que les repas de midi et les goûters soient des moments agréables, et de partage, des règles ont été établies. Elles sont affichées dans la salle à manger.

Les règles à table

- Je suis tranquille
- Je parle doucement
- Je suis assis sur ma chaise correctement
- Je mange proprement
- Je respecte la nourriture
- Je demande la permission de sortir de table
- Je respecte les personnes qui m'entourent



LA CHARTE DE BONNE CONDUITE Corminbœuf de l'AES de CORMINBOEUF

L'enfant doit également être sensibilisé aux règles de Fair Play pour jouer de manière responsable avec les enfants qui l'entourent.



Les cinq règles du Fair-Play. Tout le monde est gagnant.

Cinq règles d'or du Fair-Play simples à compter sur les doigts d'une main.

1.- J'accepte l'avis des copains qui jouent avec moi,

même si je ne suis pas d'accord.

2.- Je joue de manière responsable.

Je suis attentif-ve et je me sens responsable de la santé physique et morale de mes copains.

3.- Je garde mon calme.

Je garde la tête froide, même dans les situations houleuses. Je veille à apaiser les conflits. Je n'ai pas recours à la violence.

4.- Je pense et j'agis positivement.

J'adopte une attitude et un langage corporel positifs lorsque je joue.

5.- Je montre l'exemple.

Je fais preuve de respect et de politesse envers tous les copains.



Si les règles de vie ne devaient pas être respectées, une sanction serait posée à l'enfant en tenant compte de son âge et des circonstances. Celle-ci vise à amener l'enfant à réfléchir à son comportement et ses actes. Dans certaines situations, un acte de réparation peut lui être demandé. En cas de difficultés répétées avec un enfant, la responsable avisera dans un premier temps les parents. Si la situation ne peut être gérée avec les parents, le conseil communal sera abordé afin de prendre les mesures qui s'imposent.

Nom et Prénom de l'enfant :
J'ai pris connaissance de la charte de bonne conduite et je l'ai comprise. Je suis d'accord de faire en sorte que mon comportement soit toujours le meilleur possible pour que je puisse passer de bons moments avec les personnes qui m'entourent.
Je m'engage à la respecter en tout temps durant cette année.
Corminboeuf, le
Signature de l'enfant :Signature des parents :